

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 MARS 2015

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 06/03/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/03/2015

Délibération n° D-2015-51

Foire de Niort - Création de l'association Comité de la Foire -
Approbation des statuts - Adhésion de la Ville de Niort

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Elmano MARTINS.

Direction du Secrétariat Général

Foire de Niort - Création de l'association Comité de la Foire - Approbation des statuts - Adhésion de la Ville de Niort

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Il y a quatre mois de cela, était annoncée la suspension, pour l'année 2015 de l'organisation de la Foireexpo.

Cette décision était dictée par l'état des finances de la Ville de Niort, qui ne permettait pas de maintenir la perspective d'une manifestation dont l'édition 2014 s'est soldée par une subvention du budget général au budget de la Foireexpo de 500 000 euros.

Comme je m'y étais engagé, les discussions avec les acteurs locaux du développement économique se sont poursuivies activement et elles débouchent aujourd'hui sur la volonté partagée de constituer un organisme porteur de la manifestation qui réunisse l'ensemble de ces acteurs en son sein, sous la forme d'une association de la loi de 1901, dénommée Comité de la Foire.

Les membres actifs de l'association seront répartis en trois collèges :

- Le collège des collectivités et organismes associés : Ville de Niort, CAN, Office de Tourisme ;
- Le Collège des consulaires regroupant la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres ;
- Le collège du monde économique : Unions commerciales et personnes qualifiées.

Chaque personne morale ayant la qualité de membre actif du Comité de la Foire désignera selon ses règles internes deux personnes physiques pour la représenter au sein des instances du Comité.

Le Comité de la foire aura pour objet principal d'organiser la Foire de Niort et devra en conséquence travailler en amont à sa définition.

Le projet de statuts du Comité de la Foire est joint en annexe.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la création de l'association Comité de la Foire ;
- approuver les statuts du Comité de la Foire ;
- décider de l'adhésion de la Ville de Niort au Comité de la Foire en qualité de membre actif ;
- désigner 2 élus pour représenter la Ville de Niort dans les différentes instances de l'association.

Ont été désignés : - Alain BAUDIN
 - Sébastien PARTHENAY

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ